



Le fond du problème

Le chalutage en eau profonde fait perdre à l'UE de l'argent et des emplois et dégrade nos précieux écosystèmes

Les espèces et les habitats vulnérables d'eau profonde sont soumis à certaines des pratiques de pêche les plus destructrices parmi celles employées à l'heure actuelle par les flottes de l'UE. Le chalutage en eau profonde nuit gravement à l'environnement, sans pour autant avoir des retombées économiques positives. Ces activités sont fortement subventionnées par les contribuables de l'UE. Les autorités européennes ont, dans les semaines qui viennent, l'occasion de mettre un terme à ce gaspillage de valeur tant économique qu'environnementale et sociale.

Résumé

Le chalutage de grand fond porte préjudice non seulement aux écosystèmes d'eau profonde, mais aussi à nos économies, à nos sociétés et à l'environnement au sens large. Les armateurs n'en paient pas le prix, car, en tant que citoyens et contribuables européens, c'est la société civile dans son ensemble qui le paie. Cette note d'information présente les arguments économiques, sociaux et environnementaux en faveur d'une élimination progressive du chalutage en eau profonde.

Les coûts de la pêche en eau profonde dans les eaux de l'UE sont démesurés par rapport à l'importance commerciale de ce segment d'activité, qui équivaut à seulement 1,5% des captures dans l'Atlantique Nord-Est. Nous démontrons que chaque tonne de poissons capturés par cette technique représente un coût situé entre 388 et 494 euros pour la société. Cette estimation est considérée comme prudente, étant donné qu'elle ne tient pas compte des coûts considérables, et difficiles

à évaluer, liés aux atteintes portées aux précieux écosystèmes d'eau profonde.

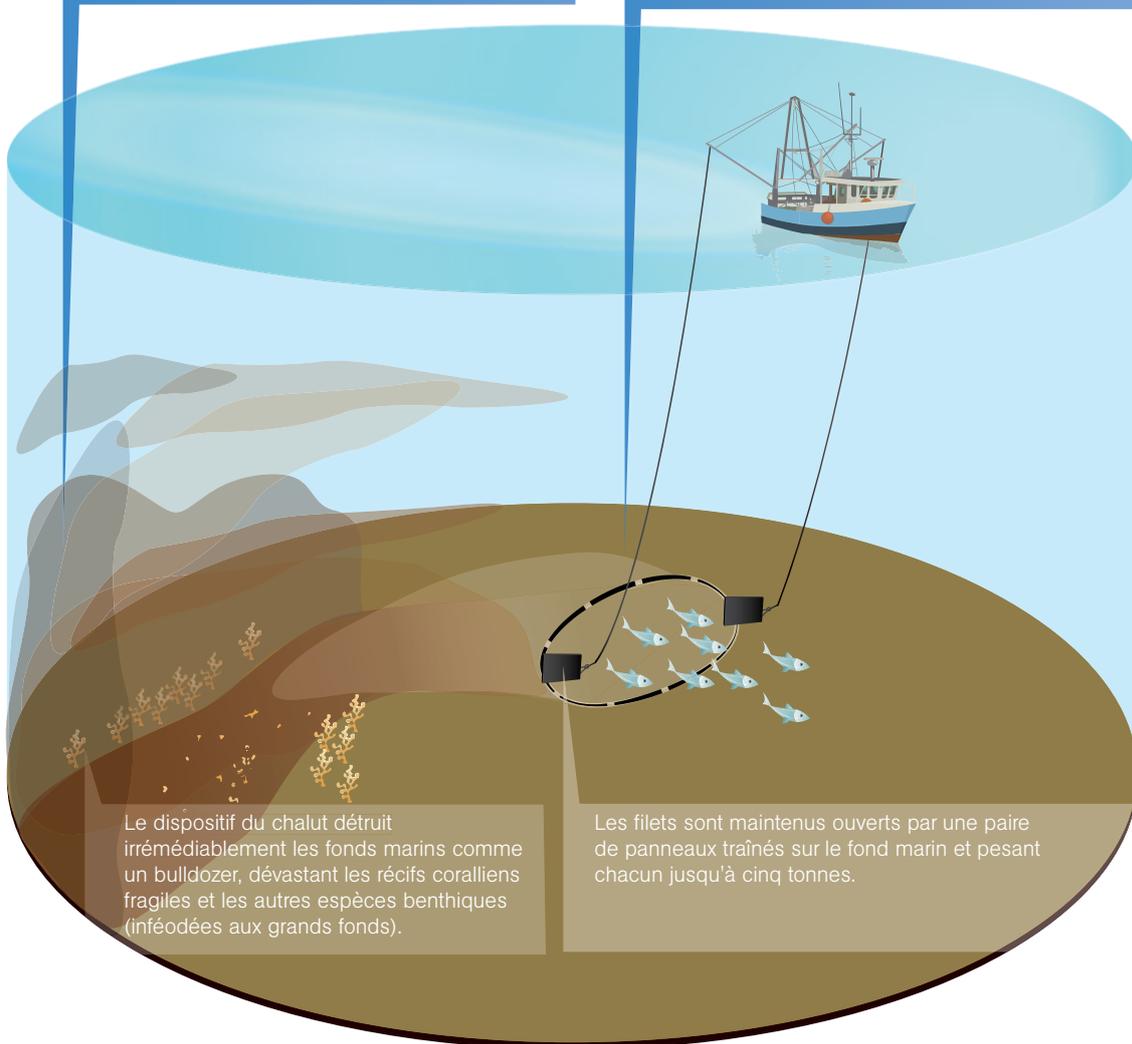
Les données de l'UE suggèrent que, parmi toutes les pratiques de pêche, le chalutage fait partie des moins performantes du point de vue du nombre d'emplois rapporté au tonnage de captures. Des méthodes telles que la pêche à la palangre génèrent six fois plus d'emplois et ne sont pas aussi préjudiciables à l'environnement et aux écosystèmes. Avec ces types d'engins, une part relativement plus importante des bénéfices de la pêche revient aux équipages au lieu d'alimenter les profits des entreprises.

Le chalutage de fond coûte cher à l'économie, à la société et à l'environnement. Dans l'UE, nous ne nous contentons pas d'autoriser ces activités: nous les subventionnons aussi. En décembre prochain, un vote en plénière du Parlement européen donnera l'occasion de décider l'élimination progressive des méthodes les plus destructrices de pêche en eau profonde, de telle

Graphique 1: Technique du chalutage de fond

Le chalut soulève des panaches de sédiments du fond marin, réintroduisant dans l'eau (et dans la chaîne alimentaire) les polluants qui s'y étaient déposés ou enfouis. Ces panaches atteignent de tels volumes qu'ils sont clairement visibles depuis l'espace.

Les chaluts de fond capturent d'énormes quantités de poissons et d'autres animaux marins non ciblés. Ces captures dites « accessoires » sont rejetées à la mer, mortes pour la plupart.



Le dispositif du chalut détruit irrémédiablement les fonds marins comme un bulldozer, dévastant les récifs coralliens fragiles et les autres espèces benthiques (inféodées aux grands fonds).

Les filets sont maintenus ouverts par une paire de panneaux traînés sur le fond marin et pesant chacun jusqu'à cinq tonnes.

Source: <http://saveourseas.com/threats/overfishing>

sorte que le contribuable européen n'ait plus à financer des activités présentant un coût élevé sur les plans social, économique et environnemental.

La pêche en eau profonde de l'UE dans l'Atlantique Nord-Est

Le chalutage de fond consiste à traîner sur les fonds marins des barres métalliques, des rouleaux ou des panneaux de chalut particulièrement lourds qui détruisent les espèces et les habitats marins fragiles qui s'y trouvent (graphique 1). Dans un récent rapport, la Commission européenne a souligné qu'il existe d'autres moyens de pêcher les espèces d'eau profonde.¹ Des méthodes alternatives comme la pêche à la palangre de fond, qui consiste en une série de lignes équipées d'hameçons et disposées sur les fonds marins, sont moins nuisibles que le chalutage de fond pour les écosystèmes profonds.² On estime que les chalutiers

capturent 52% de l'ensemble des espèces d'eau profonde dans l'Atlantique Nord-Est, tandis que les palangriers en capturent 38% et les navires pêchant au filet maillant seulement 2%.³

La pêche en eau profonde est insignifiante sur le plan économique

Une élimination progressive du chalutage de fond en eau profonde concernerait très peu de navires. La pêche en eau profonde représente seulement 1,5% des captures européennes dans l'Atlantique Nord-Est, dont seulement 52% sont à mettre à l'actif des chaluts de fond, comme indiqué plus haut.⁴ De ce fait, les bénéfices économiques actuellement tirés du chalutage de fond sont relativement faibles et ils constituent une bien maigre compensation par rapport aux coûts considérables de cette technique, des coûts que nous devons supporter.

La valeur sociale du chalutage en eau profonde

Le véritable bénéfice que produit le chalutage de fond en eau profonde pour la société correspond à la situation financière nette de l'activité (revenus moins charges), déduction faite des dégâts environnementaux tels que les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de carburant ou le gaspillage lié aux rejets. Dans la mesure du possible, il convient de tenir compte des conséquences sociales et sociétales (communautés côtières notamment). L'analyse qui suit évalue le véritable bénéfice net pour la société du chalutage de grand fond.

Les données financières complètes pour les années 2002-2011 sont celles de l'entreprise de pêche française Scapêche. Elles ont été compilées et analysées par l'association sans but lucratif BLOOM, qui a dû recourir à des procédures judiciaires pour les comptes 2009-2011 que la Scapêche n'avait pas déposés au tribunal de commerce français compétent en dépit des obligations légales auxquelles elle est soumise. La Scapêche gère la plus grande flotte française de pêche au chalutage de fond; elle opère essentiellement au large des côtes écossaises et irlandaises. La flotte comprend six chalutiers actifs en eau profonde⁵ et une grande part des captures totales de la Scapêche (environ 40%) est composée d'espèces d'eau profonde.⁶ Ces rapports financiers fournissent des chiffres permettant l'évaluation la plus fine de la rentabilité générale réelle du chalutage de fond en eau profonde.

L'analyse de BLOOM montre que la Scapêche connaît une perte financière globale ces dernières années.⁷ Cette situation est encore plus criante si l'on déduit les importantes subventions publiques (9,3 millions d'euros entre 2002 et 2011)⁸ et les exonérations fiscales. En se basant sur ces données, en estimant les véritables coûts et bénéfices liés à la ressource (c.-à-d. les profits déduction faite des taxes et des subventions) et en réalisant une évaluation des captures totales de la Scapêche,⁹ nous estimons que la perte financière par tonne de poissons se situe entre 153 et 225 euros/tonne pour l'année 2010.

Le chalutage de fond en eau profonde consomme de grandes quantités de carburant. Les estimations de Seafish montrent que la consommation de carburant représentait en moyenne 26 % des revenus, quel que soit le type de chalutage, en 2011 et 2012 au Royaume-Uni. Comparativement, ce même chiffre est de seulement 15 % pour les palangres, les casiers et les nasses.¹⁰ Un tel niveau de dépendance peut avoir des impacts sociaux majeurs en cas de volatilité des prix du carburant.¹¹ Des données de l'Institut norvégien de recherche sur l'alimentation, la pêche et l'aquaculture (Nofima) suggèrent que la consommation de diesel pour les chalutiers représente entre 580 et 720 litres/tonne de poissons contre seulement 180 à 320 litres/tonne pour les palangriers.¹² Un mémo interne de l'Union des armateurs à la pêche de France (UAPF) indique que la consommation de carburant des navires industriels français d'eau profonde équivalait à 920 litres/tonne

de poissons. Si on convertit en valeur monétaire ces émissions de gaz à effet de serre selon les principes du « Green Book »¹³ (guide du gouvernement britannique pour une estimation économique), l'impact sur l'environnement du carburant consommé par la Scapêche peut être estimé à 165 euros/tonne de poissons.¹⁴

En estimant de façon prudente le taux de rejets (poissons rejetés morts sur les zones de pêche) à 20,8 %¹⁵ et la valeur de ces mêmes rejets entre 339 et 500 euros/tonne (ou 20 % de la valeur des captures ciblées), on obtient une externalité supplémentaire associée au chalutage de fond qui représente entre 71 et 104 euros/tonne.¹⁶ Cette estimation est prudente non seulement en raison de la faiblesse du taux et de la valeur des rejets estimés, mais aussi parce qu'elle ne tient pas compte de la valeur des poissons rejetés en tant que cibles de futures pêches.

En rassemblant tous ces éléments, les pertes financières, environnementales et sociales par tonne de poissons sont estimées entre 388 et 494 euros/tonne (voir graphique 2). En d'autres termes, le chalutage de grand fond est un destructeur net de valeur. Pour chaque euro de ressources utilisées par la Scapêche, la société en recouvre uniquement entre 79 et 82 centimes. Cette estimation ne couvre même pas les dégâts causés sur les fonds marins et il convient donc de la considérer comme une sous-estimation du véritable coût du chalutage de fond en eau profonde. La suppression de cette activité représenterait un bénéfice net pour la société, même si elle n'était pas remplacée par une autre méthode de pêche. Cette analyse (voir tableau 1) confirme les résultats de notre précédent rapport *Value Slipping Through the Net*¹⁷ selon lequel le chalutage peut être une méthode de pêche particulièrement destructrice sur le plan social.

Bien que les limites des données rendent difficile toute véritable comparaison, un certain nombre de raisons permettent de conclure que des méthodes de pêche alternatives, telles que la palangre, font mieux que le

Graphique 2 : Bénéfice social net du chalutage en eau profonde par tonne de poissons (€/t)

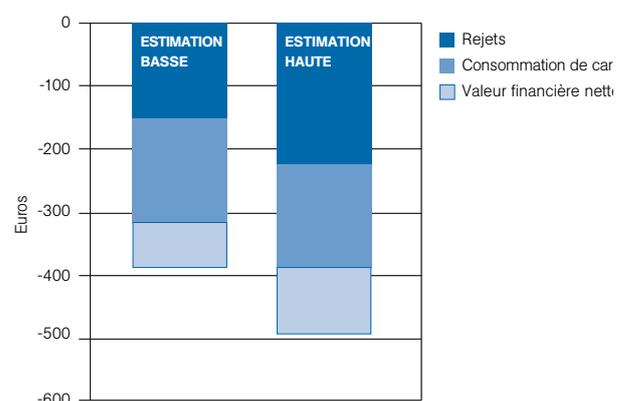


Tableau 1 : Portée de l'analyse

Élément de bénéfice net pour la société	Données	Remarques
COMPRIS		
Résultat financier	Dossiers financiers de la Scapêche	À l'exclusion des exonérations fiscales et des subventions.
Coûts financiers	Dossiers financiers de la Scapêche	À l'exclusion des exonérations fiscales et des subventions.
Dégâts liés aux émissions de GES	Estimations de Nofima sur la consommation de carburant et évaluation basée sur les recommandations du gouvernement britannique	
Gaspillage lié aux rejets	Estimation du taux moyen de rejets à 20,8% Estimation de la valeur des rejets à 20 % de la valeur débarquée	Estimation prudente à titre d'exemple.
NON COMPRIS		
Dégâts sur les écosystèmes	Pas de chiffres convertis en valeur monétaire	Devraient être considérables ; donc l'estimation du bénéfice net est largement surévaluée.
Coûts et bénéfices sur le plan social et sociétal (communautés côtières notamment)	Pas de chiffres convertis en valeur monétaire	Les bénéfices en termes d'emploi sont considérés séparément ci-après.

chalutage. Tout d'abord, comme indiqué plus haut, la consommation de carburant est moins importante, ce qui constitue un bénéfice financier et environnemental. Plus important encore, des méthodes passives (pas de traction d'engins) telles que la pêche à la palangre sont moins nuisibles aux précieux écosystèmes marins. En termes de performance financière, plusieurs éléments montrent que des méthodes de pêche alternatives peuvent produire davantage de profits, principalement en raison d'une meilleure qualité du produit.¹⁸

Poissons capturés, emplois perdus

Le secteur de la pêche affirme que l'élimination progressive de certaines méthodes entraînera une perte d'emplois.¹⁹ Pour d'autres acteurs, il s'agit là d'une exagération de la réalité.²⁰ Toutefois, en revisitant les termes mêmes de ce débat à la lumière de nos analyses, on peut constater qu'une interdiction du chalutage est en réalité susceptible de créer des emplois sur le long terme.

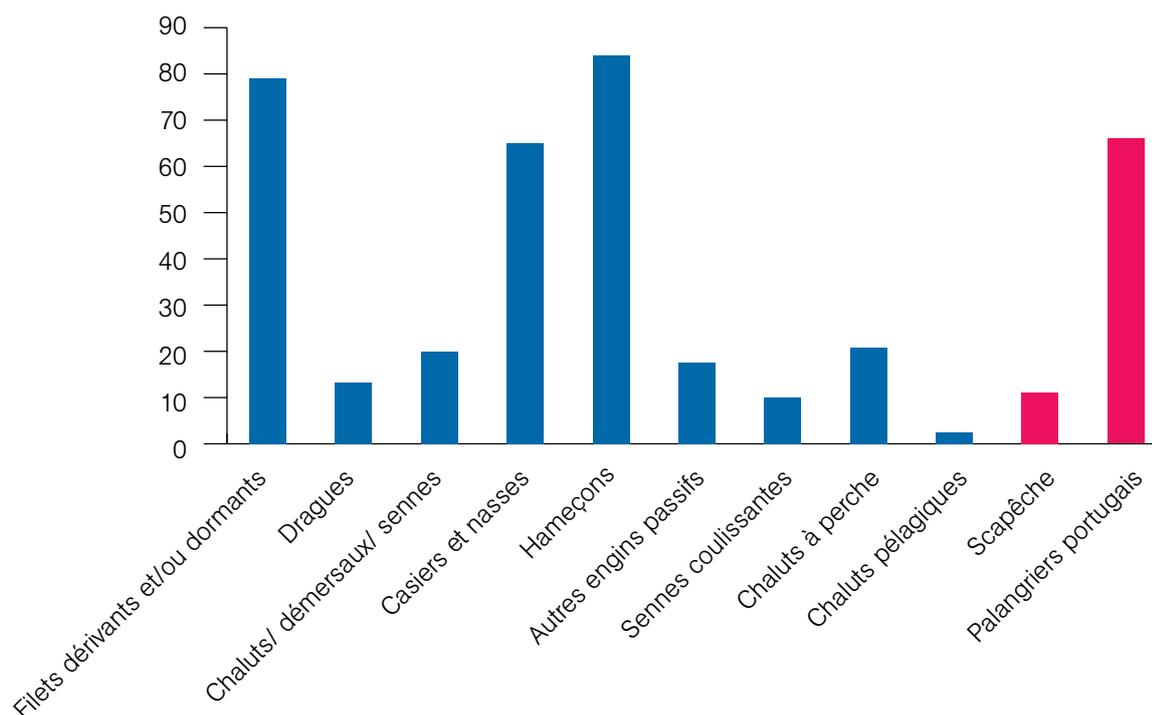
Le chalutage est une méthode de pêche fortement consommatrice d'argent et d'énergie. Une main d'œuvre relativement peu nombreuse suffit pour capturer un grand volume de poissons. Le faible niveau du facteur travail est compensé par une très forte capitalisation (grand nombre de machines et lourdes dépenses énergétiques). L'analyse des données du rapport économique annuel de l'UE pour la flotte d'Atlantique Nord-Est en 2011²¹ révèle que, de tous les types d'engins, le chalutage génère l'un des plus faibles taux d'emploi (en équivalents temps plein, ETP) par

tonne de poissons débarqués. D'autres types d'engins comme les « navires utilisant des hameçons », dont font partie les palangriers,²² génèrent bien plus d'emplois (voir graphique 3). Ces engins distribuent une part relativement plus importante des bénéfices de la pêche aux équipages au lieu d'alimenter les profits des entreprises.

Cette conclusion est corroborée par deux études de cas. La flotte portugaise de palangriers de fond pêchant le sabre noir affichait en 2009 un ratio emploi /tonnage de 65 ETP/ 1000 tonnes;²³ pour sa part, la Scapêche, dont une grande partie pratique le chalutage,²⁴ se situait en 2010 dans une fourchette comprise entre 9 et 13 ETP/1000 tonnes²⁵ (voir les barres rouges au graphique 3). Comme on le voit, la palangre de fond peut générer six fois plus d'emplois par millier de tonnes de poissons que le chalutage de fond en eau profonde.

Ainsi, en termes de bénéfices sociaux, il semble que les alternatives à la pêche des espèces d'eau profonde au moyen de chaluts de fond sont davantage susceptibles de créer des emplois sur le long terme, contrairement à l'affirmation du secteur selon laquelle une élimination des engins destructeurs serait nécessairement préjudiciable à l'emploi. Dans un contexte où les pays qui pratiquent encore le chalutage profond connaissent des taux de chômage élevés et malheureusement durables, le fait que les gains de la pêche profonde (aussi faibles soient-ils comme nous l'avons vu) soient destinés, non pas à l'emploi, mais à d'autres intrants pose également un vrai débat de fond, certes plus global.

Graphique 3: Emplois par tonnage de capture et par type d'engin (Équivalent temps plein/1000 tonnes)



Les dégâts sous la surface

Les eaux profondes constituent l'habitat le plus vaste et le moins exploré de la Terre. Il existe un grand nombre d'éléments démontrant que (1) les écosystèmes d'eau profonde présentent une biodiversité extrêmement riche, à la fois précieuse et vulnérable, et (2) le chalutage de fond a d'importants impacts négatifs sur ces écosystèmes.²⁶ Plus de 300 scientifiques du monde entier ont signé une déclaration soutenant la proposition d'éliminer progressivement le chalutage de grand fond, en raison de leurs inquiétudes quant à l'impact de cette pratique sur les écosystèmes profonds.²⁷

Tout ce qui précède porte sur un certain nombre d'aspects de la pêche profonde, mais certains éléments n'ont pas été convertis en valeur monétaire : en particulier, le coût élevé pour les dégâts causés sur les fonds marins n'est pas inclus dans l'analyse ci-dessus. Or il existe même si on ne sait pas encore le quantifier avec précision. Ces dégâts se présentent pourtant sous plusieurs formes, telles que:

- une réduction de la capacité des écosystèmes d'eau profonde à demeurer sur la durée le biotope d'espèces commerciales ou non;
- un déclin des services écosystémiques, tels que le cycle des nutriments et l'absorption des déchets ;
- une perte de biodiversité et d'un matériel génétique qui pourraient être utiles à l'homme.²⁸

S'il était possible d'inclure ces coûts, alors l'estimation de la perte de valeur pour la société, objet de ce document, serait considérablement plus élevée.

L'occasion de changer

Le Parlement européen a l'opportunité de réduire les coûts et impacts détaillés dans cette note d'information. L'élimination progressive du chalutage de fond en eau profonde bénéficiera non seulement aux écosystèmes profonds, qui sont particulièrement vulnérables, mais aussi à l'économie, à l'environnement et à la société dans son ensemble, c'est-à-dire aux citoyens européens.

Endnotes

- ¹ Commission européenne, 2013, *Complementary information to the Commission's Impact Assessment (SWD(2012)203 final)* 13th June 2013.
- ² Par exemple: Norse, E.A., & Watling, L., 1999, « Impacts of Mobile Fishing Gear », in *American Fisheries Society Symposium* 22, p. 31-40 ; Ministère de la Pêche, 2008, *New Zealand bottom fishery impact assessment*, consultable à l'adresse <http://www.fish.govt.nz/NR/rdonlyres/344F062B-5331-481B-ADD7-FBF244566A96/0/NewZealandBottomFisheryImpactAssessmentv11cDec20082small.pdf> ; Morgan, L.E., Norse, E.A., Rogers, A.D., Haedrich, R.L. & Maxwell, S.M., 2005, *Why the world needs a time-out on high-seas bottom trawling*, consultable à l'adresse http://mcabi.marine-conservation.org/publications/pub_pdfs/TimeOut_english.pdf.
- ³ Commission européenne, 2013, *Complementary information to the Commission's Impact Assessment (SWD(2012)203 final)* 13th June 2013.
- ⁴ Commission européenne, 2013, *Complementary information to the Commission's Impact Assessment (SWD(2012)203 final)* 13th June 2013.
- ⁵ Association BLOOM, 2013, *Analyse des comptes de la Scapêche, flotte de pêche d'Intermarché*, consultable à l'adresse http://www.bloomassociation.org/wp-content/uploads/2013/05/Comptes_Scapêche_FR.pdf.

